



DEFICIENCE INTELLECTUELLE

Sensibilisation à la déficience intellectuelle

Cette formation a pour vocation de sensibiliser les professionnels (administratif, services généraux...) à la déficience intellectuelle en leur proposant des notions de base pour mieux comprendre le public qu'ils rencontrent. Elle vise à donner un socle de connaissances permettant de se situer dans la relation.

Objectifs :

- Questionner le regard porté sur le handicap
- Connaître l'évolution des publics et de la législation
- Acquérir des notions sur le fonctionnement psychologique normal et pathologique de la personne en situation de déficience intellectuelle

Contenu et déroulé pédagogique :

- Les représentations sociales sur les handicaps
- Les lois : de 1975 à 2005
- Perspectives socio-historiques
- Clarifier les grands types de handicaps
- Distinguer la déficience intellectuelle et le handicap psychique
- Notions sur le développement psycho-affectif et cognitif de la personne
- Envisager la communication avec la personne en situation de déficience intellectuelle

Durée :

2 jours soit 14 heures

Prérequis :

Aucun

Accessibilité :

Professionnels

Bénévoles

Dirigeants

Modalités pédagogiques :

- Pédagogie par objectifs
- Echanges à partir des questionnements des participants
- Adaptation des contenus
- Livret pédagogique
- Supports pédagogiques variés : textes, vidéos...

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Attestation de formation et bilan individuel délivrés à l'issue de la formation

Modalités et délai d'accès :

- Formation dans votre établissement
- Inscription auprès d'AGAP

Tarif :

Nous consulter

Contact(s) :

Hélène GIULIANO
Responsable formation
0366729030
helena.giuliano@agap-npdc.fr